

# RESIDENCE HORIZON

Information – août 2020

## LA COPRO ET VOUS

### INTERPHONE

Fonctionnement dégradé des interphones dans la résidence. Communication et ouverture impossible depuis votre téléphone.

Installation et garantie matérielle non conforme par notre ancien prestataire - dossier en cours d'instruction conseil syndical - syndic

### BANCS

Mise en place des bancs dans le jardin de la résidence.



### ECLAIRAGE JARDIN

Renforcement éclairage allée jardin – mise en place de 3 spots sol.

### NETTOYAGE

Réalisation du nettoyage du parking en date du 17 juillet 2020

### PLACE PARKING

#### LES USAGES PROHIBES

Que de soit partie privative ou en partie commune, **il est formellement interdit de faire l'usage d'une place de parking pour effectuer des réparations**, à moins de bénéficier d'une autorisation de l'assemblée générale. Le stockage d'objets autre que le véhicule est également interdit.

### QUEL RECOURS CONTRE LE STATIONNEMENT ABUSIF ?

Votre voisin a pris la mauvaise habitude de confondre votre place de parking avec la sienne ? Vous pouvez le mettre en demeure (article 9 de la loi de 1965). Si le « squat » dépasse 8 jours, le conducteur indélicat s'expose – après mise en demeure – à **une mise en fourrière**, ainsi qu'à une assignation en référé. La procédure d'enlèvement du véhicule squatteur peut être longue et si ce dernier bouge ne serait-ce qu'une fois dans la période de mise en demeure, il faudra tout recommencer.

### LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet  
109-111 rue du Général Malleret-  
Joinville  
94400 Vitry sur Seine  
conseilsyndical@residencehorizon.com